



# Assemblée générale

Le 15 octobre 2023  
Centre Roger Cabana

# Ordre du jour

- Mots de bienvenue
- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation et adoption des résultats financiers
- Enjeux importants
- Focus Myriophylle
- Période de questions et variés
- Présentation des membres du CA et élections des administrateurs
- Levée de l'assemblée



# États des résultats

## ARLEQ

### États des résultats, 1er jan 2022 au 31 déc 2022 (non vérifié)

#### Revenus

Dons des membres		\$640
Dons pour site Web, GoDaddy et Wix T. Poitras (US \$193)		\$316
Subventions provinciales		\$3,900
Ristourne aux membres		\$1
		<b>\$4,857</b>

#### Dépenses

Permis pour application MELCC	\$600	
Permis pour application MFFP	\$2,083	
Assurances responsabilité, BFL	\$978	
Site Web GoDaddy, expiration 24 mars, 2025	\$65	
Site Web Wix	\$251	
Frais comptable	\$287	
Frais bancaires	\$35	

		<b>\$4,301</b>
	Bénéfice net avant dépréciation	\$557
	Dépréciation	\$1,086
	<b>Bénéfice (perte) net après dépréciation</b>	<b>-\$529</b>

# Bilan

## ARLEQ

### Bilan en date du 31 décembre 2022 (non vérifié)

#### ACTIF

Actif à court terme

Petite caisse

\$150

Compte courant

\$3,795

Total actifs à court terme

\$3,945

Actifs de stock

Bouées et pancarte

\$3,258

Dépréciation bouées et pancarte

-\$1,086

Total actifs de stock

\$2,172

**TOTAL ACTIF**

**\$6,117**

#### PASSIF

Comptes fournisseurs

\$2,370

**TOTAL PASSIF**

**\$2,370**

#### AVOIR DES PROPRIÉTAIRES

Bénéfices non répartis, exercice précédent

\$4,276

Bénéfices net

-\$529

**TOTAL AVOIR DES PROPRIÉTAIRES**

**\$3,747**

**PASSIF ET AVOIR**

**\$6,117**

# Mots de bienvenue

- Mission de l'ARLEQ est la protection de l'environnement du lac, la préservation de la qualité de vie et la sécurité des biens et de ses résidents
- Fondé en 1998 par Michel Lamontagne, Donald Riendeau et Jean Daigle
- ARLEQ.ca (historique, réalisations et informations)
- Redevenue active en mars 2020



# Membres du CA

1. Tom Poitras (président)
2. Jean Daigle (vice-président)
3. Michel Lamontagne (ex-président)
4. Mike Potvin (communications)
5. Huw Hughes (qualité de l'eau et bassins versants)
6. Jean Desrosiers (retrait des sédiments)
7. Michel Gauthier (communications)
8. Pierre Poitras
9. Juan Berlie
10. Jacques Provost
11. Michel Montpetit (2023)

Remerciements:

Sylvie Potvin, Steve Wanamaker, Michel Hamel



# Enjeux importants

1. Qualité de l'eau
2. Navigation
3. Herbes aquatiques (Priorité 2023)
4. Sédiments en suspension



# Enjeux importants et rapport d'activités (suite)

## 1. Qualité de l'eau:

- Rapport du Groupe hémisphère, ARLEQ et payé par le Fonds vert de la Municipalité de Saint-Hippolyte

**Tableau 1. Classement du niveau trophique et indicateurs**

Niveau trophique	P (mg/L)	Chlorophylle a (mg/L)	Transparence (m)
<b>Ultra oligotrophe</b>	0,000 - 0,004	0,000 - 0,001	≥ 12,0
<b>Oligotrophe</b>	0,004 - 0,010	0,001 - 0,003	5,0 - 12,0
<b>Mésotrophe</b>	0,010 - 0,030	0,003 - 0,008	2,5 - 5,0
<b>Eutrophe</b>	0,030 - 0,100	0,008 - 0,025	1,0 - 2,5
<b>Hyper eutrophe</b>	> 100	> 25	0,0 - 1,0

Source. MELCC (2021a) basé sur les travaux de Carlson (1977).

- Rapport de la CARA (fossés et ponceaux), demandé et payé par les 2 municipalités
  - Travaux sur la rue Desjardins à la demande des citoyens concernés
- Analyses continues des coliformes par la Municipalité
- Implication du Dr. Huw Hughes, microbiologiste
- Michel Lamontagne fait faire échantillonnages 2023





# Enjeux importants et rapport d'activités (suite)

## 2. Navigation:

- Nouveau règlement municipal, N°1195-20 (2020)
  - Lavage des bateaux
  - Vignettes (St. Hippolyte et Prévost)
- Code d'éthique (mis à jour) et publié 2020
  - Respect et quiétude des résidents
  - Bateaux à fort sillage
- Bouées de vitesse avec lumières (depuis 2021)
- Patrouille municipale en place (depuis 2021)
- Myriophylle à épis (bouées en place à quatre endroits depuis 2021)

# Enjeux importants et rapport d'activités (suite)

## 3. Herbes aquatiques:

- Lac est peu profond
- Croissance des herbiers
- 2 types:
  - Herbiers indigènes et bénéfiques au lac et à la faune (à contrôler)
    - Potamots, nénuphars, etc.
  - Espèce non indigène et envahissante (myriophylle à épis, à éradiquer)
- Myriophylle à épis (implication de ARLEQ):
  - Délimitation par bouées à quatre endroits (2020)
  - Projet de bâches et d'arrachage pour éradiquer en cours
    - Effort considérable pour obtenir permis de deux Ministères provinciaux
    - Début des travaux 2023

# Enjeux importants et rapport d'activités (suite)

## 4. Retrait de sédiments en suspension (projet 2025 ou 2026):

- Décision de se concentrer sur les myriophylles à épis en premier
- Augmentation remarquée dans les 10 dernières années
- Raisons principales:
  - Scierie dans le secteur sud du lac (début du XXe siècle)
  - Décomposition des herbiers
  - Sédiments provenant des bassins versants (rue Desjardins et Lac aux Rats)
- Plusieurs solutions s'offrent à nous à analyser davantage:
  1. Enzymes (présentement non reconnu par le Ministère de l'environnement)
  2. Chimique:
    - Alum et Phoslock (Lac Bromont)
    - Recommandation du rapport du Groupe Hémisphère
  3. Dragage (implication de Jean Desrosiers):
    - Serait accepté par le Ministère de l'environnement
    - Recommandé par le Groupe Hémisphère
    - Succès au Lac Puslinch en Ontario
    - Défi: Coût, disposition des sédiments, temps de réalisation, quiétude

# Focus: Contrôle du myriophylle à épis

## Rapport d'activités 2022-2023

### Travail colossal pour l'obtention des permis et des subventions

- Janvier 2022: Demande de permis aux deux ministères
- Printemps 2022: Soumission Fyto \$22,000 + Taxes
- Printemps 2022: Subvention du fonds vert, Mun. St-Hippolyte: \$25,000
- Mai 2022: Délais aux deux ministères, aucun permis accordé pour l'été 2022
- Été 2022: Retour du chèque à la Municipalité de St. Hippolyte
- Nov 2022: Rapport de caractérisation, Fyto en novembre 2022 \$4,000
- Déc 2022: Subvention du fonds vert de la Mun. St-Hippolyte: \$4,000
- Dec 2022: Soumission obtenue par Fyto pour 5 ans

# Soumissions Fyto

## Contrôle du myriphylle à épis

<b>Fyto:</b>	<b>Montant</b>	<b>Taxes</b>	<b>Total</b>
2023	\$53,264.60	\$7,976.37	\$61,240.97
2024	\$55,614.00	\$8,328.20	\$63,942.20
2025	\$18,438.80	\$2,761.21	\$21,200.01
2026	\$16,941.60	\$2,537.00	\$19,478.60
2027	\$17,389.40	\$2,604.06	\$19,993.46
	\$161,648.40		\$185,855.25

# Focus: Contrôle du myriophylle à épis (suite)

## Rapport d'activités 2022-2023

### Travail colossal pour l'obtention des permis et des subventions (suite)

- Déc 2022: Application pour subvention PSREE pour un montant de \$120,000
- Jan-Avr 2023: 11 formulaires remplis pour l'obtention des permis
- Jan-Mai 2023: Multiples échanges entre ARLEQ, Fyto, St-Hippolyte, et MELCCFP
- Fév 2023: Application pour fonds vert de St. Hippolyte
- Avr 2023: Demande de subvention PSREE refusée
- Avr 2023: Lobbying fait auprès de plusieurs ministères pour subventions discrétionnaires
- Avr 2023: Fyto en attente pour débiter les travaux dès la fonte des glaces

# Focus: Contrôle du myriophylle à épis (suite)

## Rapport d'activités 2022-2023

### Travail colossal pour l'obtention des permis et des subventions (suite)

- Avril 2023: La Municipalité octroie une subvention de \$23,750
- Avril 2023: Lobbying continuuel est fait pour subventions au gouv't provincial
- Fin avril 2023: Toujours en attente des deux divisions du Ministère pour les permis requis. Fyto reste en attente
- 1er mai 2023: Fonte des glaces
- 2 mai 2023: Octroi des deux permis du ministère
- 3 mai 2023: Fyto, fidèle au poste, bâchage sur le lac tel que prévu

Le bâchage  
par Fyto





# Focus: Contrôle du myriophylle à épis (suite)

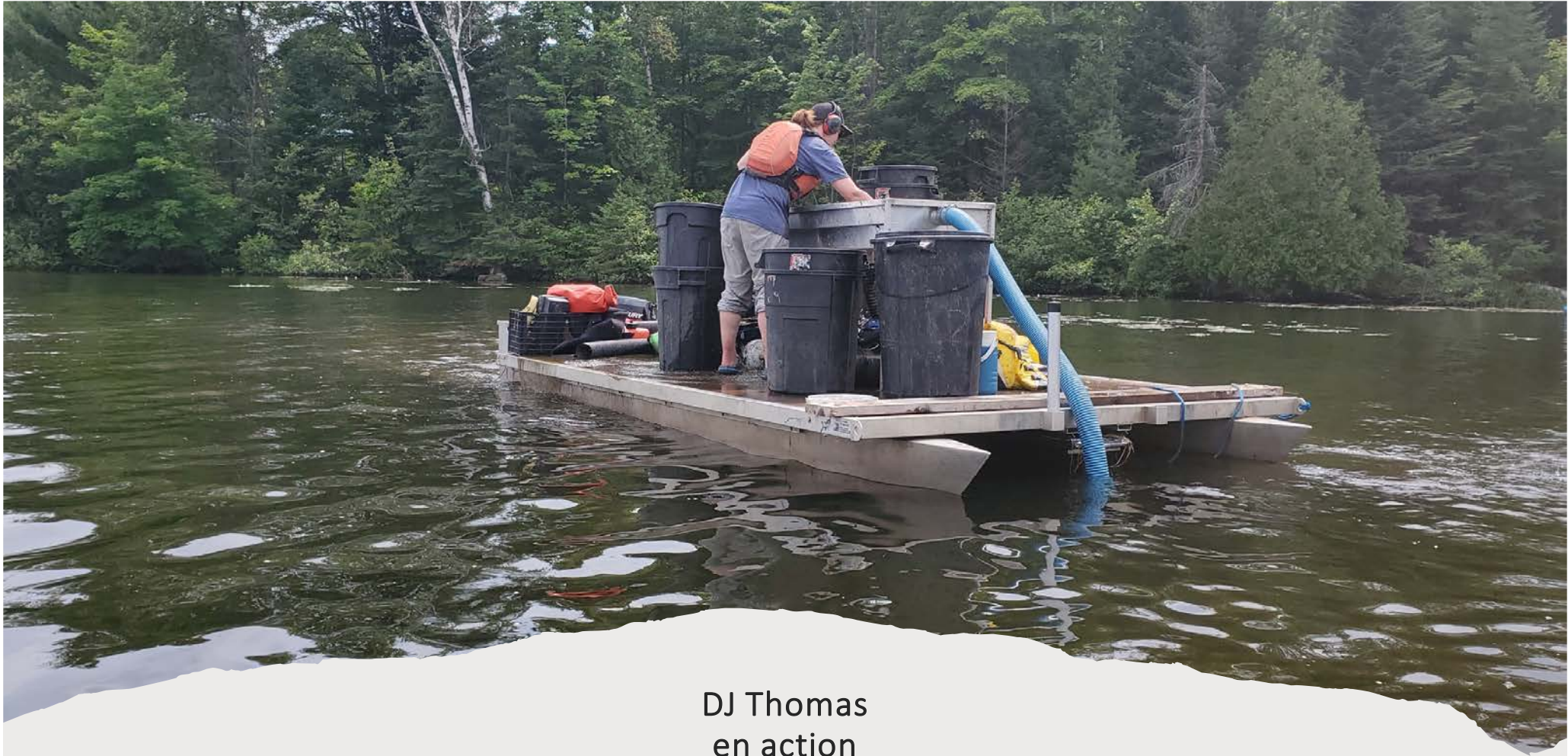
## Rapport d'activités 2022-2023

### Travail colossal pour l'obtention des permis et des subventions (suite)

- Jun 2023: ARLEQ reçoit l'annonce des subventions suivantes:
  - Min de l'environnement \$5,000
  - Mini des aînées et député de Prévost \$5,000
  - Min des affaires municipales: \$2,500
  - Cabinet du premier ministre: \$2,000
- Juin 2023: Fyto nous annonce qu'ils sont prêts à attendre jusqu'à la fin décembre
- Juillet 2023: Fyto revient sur le lac pour effectuer l'arrachage manuel planifié  
L'équipe de l'ARLEQ et d'autres bénévoles assistent les plongeurs
- Juillet 2023: La ville de Prévost fournit un container et dispose du myriophylle à épis
- Août 2023: Fyto revient pour d'autre arrachage: En tout 6500kg arraché.
- Septembre 2023: Fyto revient sur le terrain pour la caractérisation



L'équipe Fyto



DJ Thomas  
en action



---

6 500 kg  
de myriophylle à  
épis arraché



# Subventions

Voici ce que nous avons reçu en subvention:

Subvention, municipalité de St. Hippolyte 60% de \$23,750		\$14,250.00	\$14,250.00
Subventions gouvernementales		\$15,000.00	\$29,250.00
Subvention, municipalité de St. Hippolyte 40% de \$23,750 (Octobre 2023)		\$9,500.00	\$38,750.00
Pourcentage subvention obtenu sur budget total	74%		

# État de compte Fyto (Suite)

Date	Explication	Débit	Crédit	Balance
2023-04-26	Facture 2316	\$14,250.98		\$14,250.98
2023-06-09	Facture 2325	\$15,219.76		\$29,470.74
2023-07-07	Chèque 574		\$14,250.98	\$15,219.76
2023-07-31	Facture 2334	\$30,770.24		\$45,990.00
2023-09-28	Chèque 575		\$15,219.76	\$30,770.24
2023-10-16	Chèque à venir \$9500 au mois d'octobre		\$9,500.00	\$21,270.24
20-12-31	Remboursement de la TPS/TVQ		\$7,976.37	\$13,293.87

# L'ARLEQ doit faire appel à votre générosité

## Pourquoi?

- 1) Notre lac est précieux et nous offre beaucoup
- 2) Notre lac est fragile et mérite notre attention
- 3) Conséquences de ne pas agir sont désastreuses
- 4) Sécuriser la valeur de nos propriétés
- 5) Les gouvernements municipal et provincial ont contribué 74%
- 6) Beau geste de vouloir supporter sa communauté
- 7) Votre contribution contribue à l'héritage de nos enfants et petits enfants
- 8) Les membres du conseil d'administration de l'ARLEQ contribuent \$3000
- 9) Contribuez généreusement ce que vous pouvez
- 10) Les membres du CA s'engage à donner près de \$4000 jusqu'à présent



# Formulaires de dons

## Façons de donner SVP

Remplir le formulaire papier et payer

- Par Interac: [info@arleq.ca](mailto:info@arleq.ca)
- Par chèque payable à ARLEQ

adresse: 188 Desjardins Saint-Hippolyte QC J8A 1T7

Allez sur notre site: [arleq.ca/devenez-membre](http://arleq.ca/devenez-membre)

- Remplir le formulaire en ligne

# Résolution pour l'ARC

- Une resolution pour l'ARC:
  - Demande d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence de revenu du Canada (débutant en 2023)





# Période de questions et variés

# Élection des administrateurs et levée de l'assemblée



[arleq.ca](http://arleq.ca)

